

Questions orales

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu parler de ce rapport, mais je consulterai avec plaisir le ministre de la Justice et la Gendarmerie royale à ce sujet.

* * *

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES

ON DEMANDE QUELLES SONT LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT RELATIVES AU FINANCEMENT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable président du Conseil du Trésor, en l'absence de l'honorable premier ministre.

La semaine dernière, le député de Maisonneuve-Rosemont suggérerait publiquement un moyen apparemment sans douleur pour Ottawa de redistribuer les surplus de recettes fiscales engendrées par les Jeux olympiques et réclamées par Québec. En même temps, le ministre des Communications déclarait que le gouvernement fédéral en avait déjà assez fait et qu'il ne devait pas, comme le réclame M. Bourassa, payer en plus une partie des coûts et des déficits. Est-ce que le ministre est en mesure aujourd'hui, dans l'intérêt du public, de dire à la Chambre laquelle des deux déclarations se rapproche le plus de la position du gouvernement fédéral?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, la position du gouvernement est bien connue; nous avons contribué substantiellement à l'autofinancement des Jeux en permettant l'adoption d'une loi relative à la loterie, aux timbres et à la monnaie. Au surplus, nous avons pris des engagements pour la radiotélédiffusion des Jeux et la sécurité. Voilà donc la contribution du gouvernement fédéral, contribution très substantielle et qui traduit la politique du gouvernement fédéral.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Compte tenu de la déclaration du ministre, est-ce qu'il peut dire à la Chambre si la déclaration du ministre des Communications représente la position du gouvernement?

M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai écouté l'honorable ministre à la télévision, et je crois qu'elle a très bien présenté la position du gouvernement fédéral à l'effet que les contributions du gouvernement fédéral sont bien connues et demeureront ce qu'elles sont.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PIPE-LINE DU MACKENZIE—DEMANDE D'ATTENTE DES
RAPPORTS DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ET DE LA
COMMISSION BERGER

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle découle de nouvelles selon lesquelles le gouvernement a refusé d'écarter la possibilité d'une mesure législative en ce qui concerne la construction du pipe-line du Mackenzie, au cas où les audiences de l'Office national de l'énergie seraient à nouveau ajournées. J'aimerais demander au ministre s'il peut donner à la Chambre l'assurance catégorique que le gouvernement n'adoptera aucune mesure législative au sujet de la construction du pipe-line du Mackenzie tant que les audiences de l'Office national de l'énergie et de la

[M. Clarke (Vancouver Quadra).]

Commission Berger ne seront pas terminées et que leurs rapports n'auront été transmis au gouvernement et étudiés par la Chambre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense que nous avons clairement indiqué par le passé que nous tenions à ce que le processus de réglementation et les audiences de l'Office national de l'énergie et de la Commission Berger soient terminées avant de prendre d'autres mesures.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est bien là la ligne de conduite qu'a exposée le gouvernement, mais comme la presse rapporte que le gouvernement a refusé d'écarter la possibilité d'une intervention législative, dois-je considérer que le ministre, par sa déclaration d'aujourd'hui, nous donne l'assurance catégorique qu'aucune mesure législative ne sera prise en ce qui concerne la construction du pipe-line de la vallée du Mackenzie?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député doit prendre la déclaration du ministre pour ce qu'elle vaut.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE REPORT DE LA DÉVOLUTION DU PONT DES
MILLE-ÎLES

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant ou, s'il n'est pas au courant, au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement serait-il d'accord pour arrêter la saisie, le 1^{er} mars, du pont international des Mille-Îles? En effet, les lois actuelles prévoient qu'à partir de cette date, il devient la propriété de la province de l'Ontario, ou comme il en sera décidé autrement par la province de l'Ontario, au moyen d'un arrêté en conseil, arrêté qui n'a jamais été pris? Si le gouvernement fédéral entend poursuivre dans la voie actuelle, serait-il d'accord pour payer à la province de l'Ontario une compensation d'au moins 25 millions de dollars?

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle il serait plus sage que je prenne note de la question et que je la transmette à mon ministre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA SIGNATURE DE L'ACCORD RELATIF AU BASSIN DE
L'OKANAGAN—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Comme l'environnement du Canada devient de plus en plus fragile et que le ministre a signé cette semaine un accord sur le bassin de l'Okanagan qui se trouve dans ma circonscription, je voudrais demander au ministre s'il a l'intention d'appuyer cet accord au moyen de subventions et de ressources pour que nous puissions mener les choses à bien. Je voudrais donc savoir s'il est sérieux sur cette question.